Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260205-D2026_004-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VALLONS DE HAUTE BRETAGNE COMMUNAUTE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 5 février 2026

Le Conseil communautaire a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour et d'une note de synthèse pour chaque sujet, adressés le 23 janvier 2026, soit 12 jours francs avant la séance.
Le Conseil communautaire de Vallons de Haute Bretagne Communauté, légalement convoqué s'est réuni le jeudi 5 février 2026 à la maison intercommunale, 12 rue Blaise Pascal à Guichen, sous la présidence de M. Thierry BEAUJOUAN, Président.

Présents :
Thierry BEAUJOUAN, Patrick BERTIN, Laurence BIENNE, Dominique DELAMARRE, Marcel DIVET, Valérie DUVAL, Joël GARCIA, Séverine GRIMAULT, Madeleine GUILLONNET, Jean-Yves INIZAN, Jacques LARRAY, Didier LE CHENECHAL, Evelyne LEFEUVRE, Yannick LEGOURD, Christian LEPRÊTRE, Jean-Marc MALDONADO, Michèle MOTEL, Thérèse PLANCHENAULT, Magali POISSON-VANNIER, Hugues RAFFEGEAU, Pierre-Yves REBOUX, Rolande RICAUD, Florence RIGAUD, Lucie SAEZ , Philippe SALAÜN, Norbert SAULNIER, Joël SIELLER, Jean SZOT, Françoise UGUET.

Pouvoirs :
Sylvie AGAESSE, donne pouvoir à Norbert SAULNIER
Marie-Claire BRAULT, donne pouvoir à Patrick BERTIN
Véronique LE DUC, donne pouvoir à Didier LE CHENECHAL
Roger MORAZIN, donne pourvoir à Michèle MOTEL

Absents excusés :
Emilie BERNARDIN-CORBES, Emilie BOUCHARD, Isabelle BRANTONNE, Moïse DJOKO-KOUAM, Pascal GUERRO, Frédéric GUILLOUËT, Maryline LAIR, Xavier LEMEUNIER, Jean-Philippe MEHU, Marie-Thérèse MONVOISIN, Thierry PRESSARD, Christophe RICAUD, Aurélie SAULNIER, Mickaël TANGUY, Nicolas TEXIER, Pascale THEZE, Hermine TOFFOLETTI, Jean-Claude TROCHET, Christophe VERON.

Secrétaire de séance : Joël SIELLER

Nombre de délégués : En exercice : 52 Présents : 29 Pouvoirs : 4 Absents excusés : 19	Délibération n°2026-01-004 Budget primitif 2026 – Budget principal et budgets annexes

- **Budget primitif 2026 du budget principal :**

  Monsieur le Président propose à l'assemblée de voter le budget par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260205-D2026_004-DE

Il est proposé aux membres du conseil communautaire de voter le budget primitif 2026, dont les sections s'équilibrent de la façon suivante :

En fonctionnement : 20 151 371.76 €
En investissement : 14 043 475.79 €

- **Budget primitif 2026 du budget annexe Tourisme :**

  Monsieur le Président propose à l'assemblée de voter le budget par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

  Il est proposé aux membres du conseil communautaire de voter le budget primitif 2026, dont les sections s'équilibrent de la façon suivante :

  En fonctionnement : 636 327.95 €
  En investissement : 280 029.85 €

- **Budget primitif 2026 du budget annexe Musicole :**

  Monsieur le Président propose à l'assemblée de voter le budget chapitre par chapitre en fonctionnement et opération par opération en investissement.

  Il est proposé aux membres du conseil communautaire de voter le budget primitif 2026, dont les sections s'équilibrent de la façon suivante :

  En fonctionnement : 1 212 686.86 €
  En investissement : 301 217.93 €

- **Budget primitif 2026 du budget annexe Chantier Communautaire :**

  Monsieur le Président propose à l'assemblée de voter le budget par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

  Il est proposé aux membres du conseil communautaire de voter le budget primitif 2026, dont les sections s'équilibrent de la façon suivante :

  En fonctionnement : 818 167.78 €
  En investissement : 97 580.15 €

- **Budget primitif 2026 du budget annexe Piscine à Guipry Messac :**

  Monsieur le Président propose à l'assemblée de voter le budget par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

  Il est proposé aux membres du conseil communautaire de voter le budget primitif 2026, dont les sections s'équilibrent de la façon suivante :

  En fonctionnement : 147 329.17 €
  En investissement : 3 262 723.93 €

- **Budget primitif 2026 du budget annexe Centre aquatique à Guichen :**

  Monsieur le Président propose à l'assemblée de voter le budget par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

  Il est proposé aux membres du conseil communautaire Il est proposé aux membres du conseil communautaire de voter le budget primitif 2026, dont les sections s'équilibrent de la façon suivante :

  En fonctionnement : 1 174 197.83 €
  En investissement : 181 766.59 €

- **Budget primitif 2026 du budget annexe Atelier TERTIO :**

  Monsieur le Président propose à l'assemblée de voter le budget chapitre par chapitre en fonctionnement et en investissement.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260205-D2026_004-DE

Il est proposé aux membres du conseil communautaire de voter le budget primitif 2026, dont les sections s'équilibrent de la façon suivante :

En fonctionnement : 214 882.93 €
En investissement : 189 262.87 €

- **Budget primitif 2026 du budget annexe ZA VHBC :**

  Monsieur le Président propose à l'assemblée de voter le budget par chapitre en fonctionnement et en investissement.

  Il est proposé aux membres du conseil communautaire de voter le budget primitif 2026, dont les sections s'équilibrent de la façon suivante :

  En fonctionnement : 5 774 644.27 €
  En investissement : 2 350 000 €

- **Budget primitif 2026 du budget annexe Ordures ménagères :**

  Monsieur le Président propose à l'assemblée de voter le budget chapitre par chapitre en fonctionnement.

  Il est proposé aux membres du conseil communautaire de voter le budget primitif 2026, dont les sections s'équilibrent de la façon suivante :

  En fonctionnement : 6 388 676.31 €

- **Budget primitif 2026 du budget annexe Assainissement :**

  Monsieur le Président propose à l'assemblée de voter le budget par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

  Il est proposé aux membres du conseil communautaire de voter le budget primitif 2026, dont les sections s'équilibrent de la façon suivante :

  En fonctionnement : 5 137 644.93 €
  En investissement : 5 329 866.44 €

Avis de la commission finances : favorable
Avis du Bureau : favorable

Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité, avec 2 abstentions pour le budget annexe Musicole (Joël GARCIA et Jean-Marc MALDONADO) :

- **D'approuver les budgets primitifs 2026 pour les montants ci-dessus ;**
- **D'approuver les budgets présentés dans l'annexe.**

Annexe obligatoire :
5 : Budgets primitifs 2026 _VHBC

Conformément à l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales, cet acte est rendu exécutoire après l'affichage effectué le 13 février 2026.
Envoi en Préfecture indiqué sur la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Thierry BEAUJOUAN

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260205-D2026_004-DE